

Dispositions sanitaires COVID 19 lors d'une intervention chez un particulier

1 - Point de raccordement dans l'habitation :

- a - Se renseigner sur la présence éventuelle d'une personne malade dans l'habitation
Si oui => Report de l'intervention
- b - Maintenir le client à l'écart de la zone de travail
- c - Désinfecter, avant travaux, toutes les surfaces en contact (poignées de porte, compteur, etc ...)
- d - Réalisation intervention
- e - Désinfecter toutes les surfaces en contact (poignées de porte, compteur, etc ...)
- f - nettoyage des mains au gel hydroalcoolique

2 - Point de raccordement à l'extérieur de l'habitation

- a - Se renseigner sur la présence éventuelle d'une personne malade dans l'habitation
Si oui => La personne reste dans la maison
- b - Maintenir le client à l'écart de la zone de travail
- c - Réalisation intervention
- d - nettoyage des mains au gel hydroalcoolique

Dans les 2 cas, port des EPI spécifiques suivants :

Masque FFP2 ou chirurgical
Gants et lunettes recommandés

Dans les 2 cas, demander au client l'autorisation d'intervenir